



## Non information de construction, à l'achat de notre maison

Par **mahm\_old**, le **04/08/2007** à **17:32**

j'ai acheté une maison en octobre 2006. Je viens d'apprendre que la construction d'un parking était en prévision au bout de mon terrain de 300 m<sup>2</sup> (pour 20 voitures !).

Ce projet est prévu depuis au moins 2 ans par la mairie pour désengorger les problèmes de circulations du quartier.

Or, quand nous avons acheté, ni les propriétaires, ni l'agence, ni la mairie (que nous sommes allés voir 2 fois au moment de l'achat) ne nous ont avertis.

Oralement, l'employée de mairie nous a même dit qu'aucune construction n'était prévue.

Que pouvons nous faire ? Contre qui nous retourner ?